

LYRECO SWITZERLAND AG CERTIFIÉE EQUAL-SALARY POUR LA TROISIÈME FOIS CONSÉCUTIVE

Vevey / Zurich, Avril 27, 2022 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d’annoncer que **Lyreco Switzerland AG** a obtenu pour la troisième fois consécutive la certification EQUAL-SALARY, synonyme d’excellence en matière d’égalité salariale pour l’ensemble de ses collaborateurs en Suisse. Après avoir passé avec succès l’analyse statistique de ses salaires, Lyreco s’est soumise à l’audit interne confié à PwC et a prouvé qu’elle pratiquait l’égalité salariale entre les femmes et les hommes. La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l’organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, l’entreprise certifiée doit reconduire l’analyse salariale et un audit complet.

« *Jamais deux sans trois. Quelle joie quand l’adage se réalise ! Avec une troisième certification consécutive, Lyreco affirme son engagement fort en faveur d’une politique salariale équitable femme-homme. Pour la Fondation EQUAL-SALARY, il s’agit non seulement d’une nouvelle victoire vers l’égalité universelle, à laquelle nous aspirons avec force et détermination, mais aussi d’une marque de confiance mutuelle et d’une reconnaissance de la qualité de notre travail* », commente **Lisa Rubli**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.

« *Nous pouvons affirmer à juste titre qu’EQUAL-SALARY n’est pas une simple déclaration écrite. Aujourd’hui, ce thème est profondément ancré dans notre culture* », ajoute **Thomas Illi** Managing Director de Lyreco.

L’égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l’écart salarial est toujours proche de 23% à un niveau mondial, atteignant en moyenne 16,2% en Europe¹. En Suisse, l’écart salarial se monte à 19,6 %².

...et en particulier dans le commerce de détail en Suisse :

- En Suisse, les femmes gagnent en moyenne 17,8% de moins que les hommes dans le domaine du commerce de détail
- La part inexpliquée de cet écart de salaire s’élève à plus de 65%. (Source : OFS - Enquête suisse sur la structure des salaires)

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l’unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l’égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l’égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l’égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l’écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d’EPIC - Coalition Internationale pour l’Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

¹ Source: eurostat Juin 2018, basé sur les données de 2016

² Source : BFEG/OFS Janvier 2019, données 2016

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

En date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 120 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s.

En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

Comparable à un ISO pour les salaires, le processus de certification inclut deux phases. Premièrement, des experts mandatés par EQUAL-SALARY réalisent une analyse des données salariales basée sur une méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève.

Deuxièmement, si les résultats de l'analyse montrent un écart salarial moyen en-dessous de 5%, un audit est réalisé par un de nos partenaires d'audit, qui certifie la conformité du processus. Durant cette phase, en s'appuyant sur le référentiel EQUAL-SALARY, les auditeurs évaluent l'engagement de la direction générale pour l'égalité salariale et l'implémentation de processus de Ressources Humaines permettant notamment d'éviter les biais de genre. Afin d'être totalement inclusif, un sondage auprès des employé-e-s de l'entreprise et des interviews individuels complètent la procédure. Seules les entreprises ayant rempli toutes les exigences de la procédure reçoivent la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence dans le domaine de l'égalité salariale.

La certification EQUAL-SALARY permet aux entreprises de vérifier et de communiquer qu'elles paient les femmes et les hommes de manière équitable. C'est une solution pratique et scientifique pour atteindre la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

noemie.storbeck@equalsalary.org

M +41 76 382 29 85